



Classement selon la directive 2006/7/CE

E Excellente qualité	B Bonne qualité	S Qualité suffisante	I Qualité insuffisante
P Insuffisamment de prélèvements		N Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore disponible	

Le nombre situé avant la lettre correspond aux nombres de prélèvements effectués dans l'année.

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE.

66 - PYRENEES-ORIENTALES

Commune	Point de prélèvement	Type d'eau	2018
ANGLES (LES)	LAC DE MATEMALE (L'OURSON)	douce	6E
ESPIRA-DE-CONFLENT	CAMPING CANIGOUL(LE LLECH)	douce	10S
PEZILLA-DE-CONFLENT	BAIGNADE EL MOULI	douce	8E
SAINT-JEAN-PLA-DE-CORTS	CENTRE NATUREL DE LOISIRS ET SPORTS NAUTIQUES	douce	10E
VILLENEUVE-DE-LA-RAHO	PLAGE CENTRALE (RETENUE TOURISTIQUE)	douce	23E
VINCA	PLAGE DU CAMPING	douce	10E
VINCA	PLAGE PUBLIQUE	douce	10E